



DaziT: questions et réponses

Qu'est-ce que DaziT?

DaziT est un programme global de modernisation et de transformation de l'Administration fédérale des douanes (AFD). La numérisation systématique des formalités douanières nécessite un renouvellement intégral de l'environnement informatique et des processus opérationnels de l'AFD. DaziT vise à faire entrer la douane de plein pied dans l'ère numérique.

Que signifie DaziT?

Le nom du programme se compose de «dazi», le mot romanche désignant la douane, et de l'initiale de «transformation». Il contient également le sigle «IT», l'abréviation du terme anglais *information technology* (technologie de l'information), qui renvoie au rôle central de l'informatique dans le programme.

Quels sont les principes stratégiques de DaziT?

L'AFD assure la sécurité globale à la frontière au profit de la population, de l'économie et de l'État. Comme toutes les autres organisations, elle est à l'aube d'un changement profond et durable. Les évolutions de grande envergure telles que la croissance continue du trafic et du commerce, l'aggravation de la situation environnementale, le développement de l'automatisation et de la numérisation, l'intensification de la migration mondiale ou la réapparition du protectionnisme ont d'importantes répercussions sur l'économie, la société et la politique.

L'AFD veut anticiper sur ce changement et exploiter les chances offertes par la numérisation dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Elle poursuit ainsi les objectifs stratégiques suivants:

1. *ajustement flexible à l'interlocuteur* grâce à des processus simples, électroniques et efficaces;
2. *renforcement de la fonction de sécurité et de contrôle* grâce à une automatisation complète des processus et à une utilisation optimale des bases de données nationales et internationales;
3. *renforcement des poursuites pénales* grâce à une conduite centralisée, à des structures décentralisées et à des instruments de travail modernes.

Visant à améliorer le service à la clientèle et à augmenter la sécurité à la frontière, le programme DaziT est un élément clé de la réorientation et de la transformation globale de l'AFD.

Quels sont les objectifs de DaziT?

Conformément au mandat du Conseil fédéral relatif à la stratégie «Suisse numérique»¹ et en vue du renforcement de la place économique suisse, DaziT vise à soutenir tous les processus au moyen des technologies les plus modernes et, partant, à faire passer l'AFD à l'ère numérique dans l'intérêt de toutes les parties prenantes.

DaziT poursuit les trois objectifs principaux suivants:

- *Numérisation complète des transactions*: les transactions seront intégralement numérisées à l'AFD. Il s'agit de réaliser pleinement les simplifications permises aujourd'hui par la technologie, dans les processus tant internes qu'externes, pour réduire les frais administratifs à tous les niveaux.
- *Proximité des clients et mobilité*: par l'intermédiaire d'Internet, la clientèle pourra en tout temps et de partout prendre contact avec l'AFD, communiquer avec elle, accéder à ses services et utiliser ces derniers sans rupture de média et avec un minimum d'effort. Ce faisant, elle aura accès aux données la concernant qui sont déjà disponibles à l'AFD.
- *Organisation à la fois agile et réactive*: l'AFD doit être en mesure, aussi bien sur le plan technologique que sur le plan organisationnel, de relever rapidement de nouveaux défis (par ex. surveillance coordonnée de l'espace frontalier) en collaboration avec ses partenaires suisses ou étrangers.

Pourquoi DaziT est-il nécessaire?

La population ainsi que les milieux politiques et économiques exigent depuis longtemps une simplification des formalités à la frontière et une amélioration de l'assistance technique. L'environnement informatique actuel de l'AFD ne permet pas de procéder à ces changements. Aujourd'hui, les documents d'importation ou d'exportation doivent être disponibles sur papier, ce qui entraîne une importante charge de travail et des ruptures de média. La maintenance des différentes applications, dont certaines existent depuis plus de 20 ans, est de plus en plus coûteuse. Il n'est guère possible de modifier ou de développer ces applications en raison de leur complexité et de leur interdépendance. Les milieux économiques attendent eux aussi des simplifications dans le domaine de l'accès numérique au système et de l'utilisation de ce dernier.

Quels sont les avantages de DaziT pour l'économie?

La numérisation systématique et l'utilisation d'outils informatiques modernes simplifieront et accéléreront également les processus en vigueur à la frontière. Les milieux économiques verront ainsi diminuer leur charge administrative et leurs coûts réglementaires. Les clients de la douane pourront s'acquitter de leurs obligations en tout temps et en tout lieu grâce à une solution en ligne. En effet, ils auront constamment accès à leurs dossiers à l'AFD et pourront utiliser les données les concernant pour des transactions en cours ou terminées. En outre, ils ne devront créer qu'un seul compte pour leurs divers contacts avec l'AFD (droits de douane, taxe sur la valeur ajoutée, redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations, impôt sur les huiles minérales, etc.).

Enfin, les milieux économiques bénéficieront d'une solution informatique compatible avec celle de l'Union européenne (UE), sachant que la Suisse réalise avec l'UE environ 60 % de ses transactions dans le domaine du commerce extérieur de marchandises.

¹ Voir www.bakom.ch > Thèmes > Stratégie «Suisse numérique» > Ch. 4.4.2., état: avril 2016

Quels sont les avantages de DaziT pour les voyageurs?

Les voyageurs qui achètent des biens à l'étranger pour les importer en Suisse pourront les déclarer à la douane par Internet, en tout temps et en tout lieu. Ils bénéficieront ainsi de nouvelles heures d'ouverture virtuelles de 7 jours sur 7 et de 24 heures sur 24. En plus de leur faciliter la communication avec l'AFD, ce changement leur fournira un accès mobile à leurs propres données. Les voyageurs pourront remplir leurs déclarations avant d'entrer en Suisse et mettre ainsi à profit le temps d'attente à l'aéroport ou dans les bouchons.

Que signifie DaziT pour l'administration?

DaziT entraînera un changement complet des processus et de l'informatique de l'AFD, ce qui suppose une réorganisation des structures.

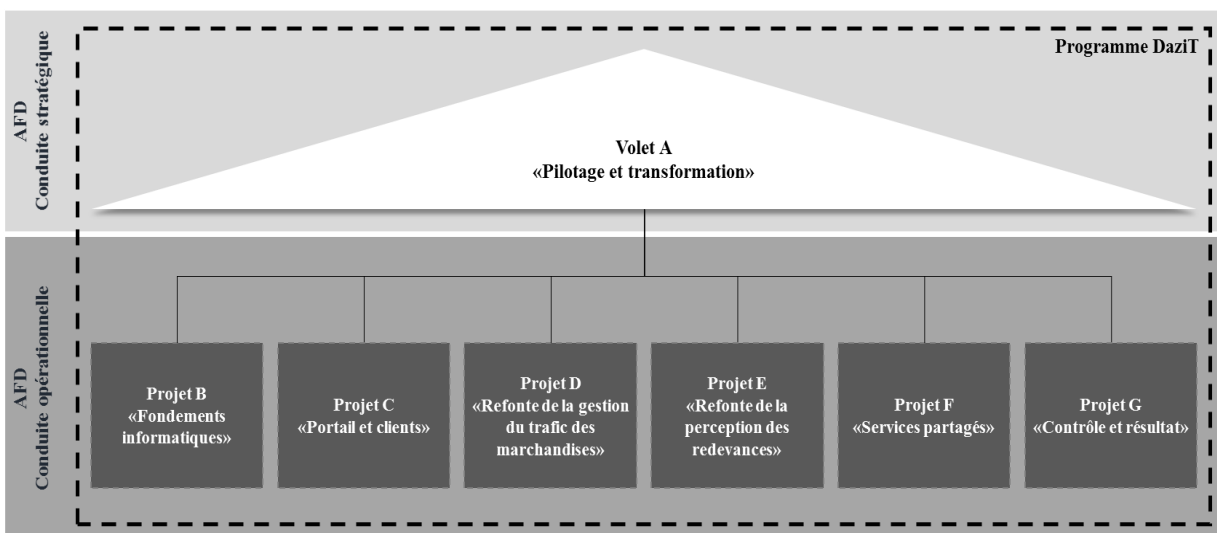
Les processus internes ou externes (transactions avec les clients) à l'AFD ne reflètent pas l'étendue des possibilités technologiques actuelles. DaziT permettra de simplifier, de numériser et, partant, d'accélérer tous les processus. Comme les collaborateurs disposeront en permanence et de façon transversale des informations pertinentes, les analyses des risques prioritaires et nécessaires aux contrôles gagneront en précision et en fiabilité, de sorte que les contrôles seront encore plus ciblés qu'à l'heure actuelle.

DaziT vise à introduire des processus simples et efficaces au sein de l'administration. Des investissements et une augmentation temporaire du personnel seront nécessaires dans la première phase du programme. À partir de 2023, la hausse de la productivité générée par la mise en œuvre de DaziT permettra de réduire d'environ 20 % les coûts administratifs de l'AFD dans les domaines concernés.

Quels sont les effets de DaziT sur la sécurité?

La disponibilité accrue des données augmentera la flexibilité et, partant, l'efficacité des contrôles mobiles. En outre, elle permettra d'accélérer les échanges électroniques avec des partenaires tant indigènes qu'étrangers. L'environnement informatique actuel et le manque de numérisation engendrent des travaux administratifs ordinaires qui occupent de précieuses ressources en personnel. Grâce à DaziT, ces ressources pourront être affectées aux contrôles dans le trafic des marchandises et la circulation des personnes, deux secteurs qui sont en pleine croissance. L'accessibilité des données permettra d'améliorer les analyses des risques et de procéder ainsi à des contrôles encore plus ciblés.

De quels projets DaziT se compose-t-il?



Le programme DaziT est subdivisé en sept projets. Assurant le pilotage global, le volet «Pilotage et transformation» fixe la portée et les conditions-cadres du programme. En outre, il garantit en continu la conformité de ce dernier avec la stratégie et la transformation correspondante. Les six autres projets constituent le fondement, c'est-à-dire que les contenus techniques de DaziT y sont développés et mis en œuvre.

Quel est le calendrier relatif à DaziT?

Le programme DaziT se déroulera par étapes, de 2018 à 2026, sur la base du crédit d'ensemble sollicité pour sa réalisation. Les préparatifs auront lieu en 2017, puis les différents projets seront réalisés comme suit:

Volet A «Pilotage et transformation»	de 2018 à 2026
Projet B «Fondements informatiques»	de 2018 à 2022
Projet C «Portail et clients»	de 2018 à 2023
Projet D «Refonte de la gestion du trafic des marchandises»	de 2018 à 2026
Projet E «Refonte de la perception des redevances»	de 2020 à 2026
Projet F «Services partagés»	de 2021 à 2026
Projet G «Contrôle et résultat»	de 2023 à 2026

Combien coûte DaziT?

Un crédit d'environ 400 millions est sollicité pour le programme DaziT. Ce crédit comprend sept crédits d'engagement d'une valeur totale de 315 millions ainsi qu'un montant de 78 millions destiné à couvrir les coûts d'exploitation supplémentaires liés à la mise en œuvre de DaziT.

Dans la perspective actuelle, le calcul des coûts de DaziT constitue une estimation valable, ce qui a été confirmé par un avis externe. Au vu de la dimension et de la durée du programme, et du fait que les évolutions technologiques des prochaines années ne sont que partiellement prévisibles, cette estimation comporte toutefois les incertitudes usuelles en de telles circonstances.

Le crédit sollicité pour la réalisation de DaziT se répartit comme suit entre le pilotage et les divers projets:

Volet A «Pilotage et transformation»	33,5 millions
Projet B «Fondements informatiques»	68,9 millions
Projet C «Portail et clients»	43,5 millions
Projet D «Refonte de la gestion du trafic des marchandises»	66,1 millions
Projet E «Refonte de la perception des redevances»	57,7 millions
Projet F «Services partagés»	62,0 millions
Projet G «Contrôle et résultat»	29,6 millions
Réserves	31,7 millions
Total des crédits d'engagement	393 millions

Dans quelle mesure le Conseil fédéral et le Parlement peuvent-ils influencer sur DaziT?

DaziT étant un projet informatique clé de la Confédération, le crédit d'ensemble est subdivisé en plusieurs crédits d'engagement qui seront libérés par étapes. Le Conseil fédéral a ainsi la possibilité d'influer constamment sur la poursuite du programme. Afin de pouvoir créer les bases techniques nécessaires à l'avancement de DaziT, le Conseil fédéral sollicite par la voie du message correspondant non seulement le crédit d'ensemble, mais également la libé-

ration de la première tranche par l'Assemblée fédérale. Le nombre d'étapes, le montant nécessaire à la réalisation de chacune d'entre elles ainsi qu'une éventuelle perméabilité entre les différents crédits d'engagement (transferts de crédits) sont fixés dans l'arrêté fédéral qui fait l'objet du message précité.

Quelles sont les conséquences de DaziT sur les besoins en matière de personnel?

L'augmentation de la productivité générée par la mise en œuvre de DaziT est estimée à 20 %. Une grande partie des ressources ainsi libérées servira à renforcer la sécurité à la frontière. L'autre sera en principe supprimée par le biais de fluctuations naturelles. Pendant la réalisation du programme, l'AFD aura essentiellement besoin de connaissances techniques de deux types. Il s'agira d'une part d'un savoir-faire supplémentaire en matière d'informatique et de projets et, d'autre part, de connaissances douanières spécifiques, grâce auxquelles il sera possible de définir les exigences, d'effectuer les tests et d'élaborer la documentation.

Les connaissances douanières spécifiques ne pourront être fournies qu'en interne. Les ressources correspondantes devront être mises à disposition sur de longues périodes par les offices de frontière (activités opérationnelles). Une procédure de recrutement permettra de pourvoir les postes qui y seront devenus vacants. Les besoins en ressources supplémentaires sont estimés à 10 postes par an en moyenne. Ces postes seront supprimés au plus tard entre 2022 et 2026 grâce aux fluctuations naturelles.

État: février 2017